

**Session du 16 octobre 2017**

**Intervention Sophie Foucher Maillard – autonomie (2)**

Monsieur le Président, chers collègues,

Notre groupe demande à ce que cette délibération soit dissociée par thème afin d'avoir un débat séparé concernant des enjeux bien distincts.

Concernant l'autonomie, nous pouvons constater que la CNSA a augmenté le budget alloué au Département, ce qui permet avec 470 315 euros supplémentaires d'atteindre 1 1 150 315 euros. Alors que vous vous inquiétiez de la disparition de ce financement en 2017, nous voyons son augmentation cette année. Nous regrettons que le critère d'innovation ne soit pas pris en compte encore cette année pour répartir l'enveloppe destinée aux résidences autonomie. Là encore il aurait pu être lié au nouveau schéma autonomie afin de redynamiser la politique autonomie dans nos territoires.

Enfin, comme je l'ai dit ce matin en commission permanente, nous regrettons de devoir rendre de l'argent concernant le financement de la prévention de la perte d'autonomie. Depuis un an, je m'inquiète du retard pris pour répartir cette enveloppe de plus d'un million d'euros, pour 2016 et 2017. Vous m'avez plusieurs fois assuré que cette enveloppe serait entièrement utilisée. Or nous constatons que seulement 837 271 euros sur 1,6 million sont distribués, sans compter le financement de l'année dernière. Faute de communication du compte rendu des réunions de la conférence des financeurs, nous avons l'impression que vous avez voulu minorer cette lacune. Le vieillissement de la population est un enjeu de société qui touche tous les territoires et qui mériterait qu'on y associe tout le monde, pas seulement lors des ateliers diagnostics du début d'année. Nous espérons avoir ce débat d'ici quelques semaines.

Je vous remercie.